

OBJET :
FESTIVAL
« CASTEL EN
ZIC » 2017 -
DEMANDE DE
SUBVENTIONS
AUPRES DU
CONSEIL
DEPARTEMENTAL
DE L'AUDE

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPALX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL
EN DATE DU : 10.01.2017

AFFICHAGE EN DATE
DU : 10.01.2017

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : **20 JAN. 2017**

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 16 janvier 2017,
Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO
Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, RATABOUIL Jacqueline, TAURINES
André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET
Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, EL KHAZ
Sarah, BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOU Stéphane, CHOPIN
Marie-Christine, THOMAS Guy, ISSALYS Jeanne, THOMAS Eric, POUPEAU Nathalie,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme BESSET Jacqueline,
M. SOL Philippe donne procuration à Mme RATABOUIL Jacqueline,
M. GUIRAUD Philippe donne procuration à M. VERONIN-MASSET Jean-François,
Mme BATIGNE Brigitte donne procuration à Mme CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole,
M. GARRIGUES Michel donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,
Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. GREFFIER Philippe,
Mme BARTHES Chantal donne procuration à M. CASTILLO Jean-Claude,
Mme SOULIER Agnès donne procuration à Mme EL KHAZ Sarah,
Mme SERIS-MAHE DE TAURY Marion donne procuration à M. BOUILLEUX Denis,

Secrétaire : Mme EL KHAZ Sarah,

Depuis 2016, la Ville de Castelnaudary organise le Festival « Castel en Zic »
autour de la Fête de la Musique. Cette semaine festive vise à dynamiser
différents quartiers de la Ville (Centre-Ville, Quai du Port, Fontanilles...),
participe à la promotion des musiques actuelles et sensibilise les jeunes à la
culture.

En 2017, le Festival « Castel en Zic » aura lieu du 16 au 24 juin.
Au programme : concerts, spectacles pour enfant, orchestre, ateliers Hip Hop...
pour mettre en valeur l'ampleur et la diversité des pratiques musicales.

L'opération présente un coût prévisionnel TTC de 24 500€ dont 8 000€ sont pris
en charge directement par des partenaires locaux (OCC et Comité des Fêtes).

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter le Conseil
départemental de l'Aude pour obtenir une subvention, en soutien à cette action,
sur la part communale de cette manifestation (12.500€ TTC).

Cette subvention s'intègre dans le plan de financement prévisionnel global de la
manifestation :

	Montant TTC	%
Ville de Castelnaudary	12 500€	51%
Contributions des partenaires locaux (OCC et Comité des Fêtes)	8 000€	33%
Subvention du Conseil Départemental de l'Aude	4 000€	16% du total, 32% de la part communale
Total	24 500€	100%

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter le Conseil Départemental pour obtenir une subvention dans les conditions précitées.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 16 janvier 2017.

Ampliation faite le :
19 JAN. 2017
Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le :
18 JAN. 2017
Par publication le :
20 JAN. 2017
Par délégation,
Le Directeur Général des Services



Hervé ANTOINE



Le Maire,
Patrick MAUGARD

Patrick MAUGARD



Accusé de réception de Préfecture du 18/01/2017
N°011-211100763-20170116-2017-17-DE